



p1 4700

Dépôt François Bausch
DÉI GRÉNG
13.12.2000

7

MOTION

La Chambre des Députés,

considérant que la procédure de recrutement de l'Etat fait l'objet de nombreuses critiques depuis de longues années en raison de sa rigidité, de sa lenteur et surtout de son incapacité à répondre aux véritables besoins des différents ministères et administrations;

considérant que les besoins en personnel des administrations et des ministères ont tendance à augmenter en raison de la croissance de la population et des activités économiques, des obligations européennes et des défis posés par le "e-Luxembourg", c'est-à-dire par la nécessaire adaptation de notre pays au monde électronique;

considérant que toutes les parties concernées se sont régulièrement prononcées en faveur d'une réforme de la procédure et des conditions de recrutement de l'Etat;

invite le Gouvernement

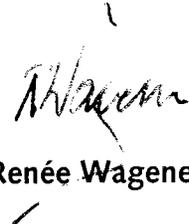
à réformer la procédure de recrutement de l'Etat afin de la rendre plus adaptée au contexte luxembourgeois et aux besoins des administrations et ministères.


 François Bausch


 Robert Garcia


 Camille Gira


 Jean Huss


 Renée Wagener